

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 19/2024

OBJET : AFFECTATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE 2023 – BUDGET PRINCIPAL

L'an deux mil vingt-quatre, le 8 avril à 20 heures, le Conseil Municipal de la Commune de MERCUROL-VEAUNES dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la Présidence de M. Michel BRUNET, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 2 avril 2024

Présents : BRUNET Michel, SANDON Alain, BLAISE Véronique, FAURE Christophe, ACHARD Laure, DAUJAN Nicolas, VIGNE Amélie, FLEURET Alain, BARBE Sabrina, BETTON Daniel, BERTUCCI Sandrine, BOUCHER-BARBAZANGES Garance, BARRE Sylvie, BRESCIANI Gaël, DESSITE Alain, FAURE Nathalie, GRANGER Véronique, LAFOND Florian, MARKARIAN Jean-Maurice, ORIOL Maurice, PONSON Aline, TERRAS Tanguy, THEOLAIRE Joël.

Excusés : GUILLAUME Stéphanie pouvoir à FAURE Christophe, MAUSSERT Karine pouvoir à MARKARIAN Jean-Maurice.

Absents : CHALAYE Franck, MINGORANCE Anita.

Mme BARRE Sylvie est désignée Secrétaire de Séance.

Constatant que le compte administratif du budget Principal de la commune de Mercurool-Veunes pour l'exercice 2023 présente :

- un excédent d'exploitation de :	664 849,23 €
- un excédent d'investissement de :	329 938,57 €
- des restes à réaliser en dépense de :	107 391,50 €
- des restes à réaliser en recettes de :	7 770,00 €

LE CONSEIL,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide d'affecter le résultat d'exploitation du budget Principal de la commune de Mercurool-Veunes comme suit :

EXCEDENT au 31/12/2023 de la commune de Mercurool-Veunes.....	664 849,23
Solde disponible, affecté comme suit :	664 849,23
- affectation complémentaire en réserves (compte 1068).....	500 000,00
- à l'excédent reporté (report à nouveau créditeur).....	164 849,23

Ainsi fait et délibéré, à Mercurool-Veunes, les jour, mois et an susdits.

Le Maire,
Michel BRUNET

Envoyé en préfecture le 09/04/2024
Reçu en préfecture le 09/04/2024
Publié le 09/04/2024
ID : 026-200056547-20240408-DE_2024_19-DE


